



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de la cohésion sociale

Service des affaires communales

Service des affaires communales
Place de la Taconnerie 7
Case postale 3965
1211 Genève 3

N/réf. : OLF/cgs/923/19

Ville de Genève Administration centrale
Reçu le: 28 OCT. 2019
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Madame la Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

Genève, le 25 octobre 2019

DIFFUSION

Mmes Salerno
Alder
MM. Pagani
Kanaan
Barazzone
Mmes Charollais
Malignac
Luthi
Bohler
Demazure
MM. Buzzini
Burri
Blanchot
Krebs
Chrétien
Lupini
Vicente
Mermillod
Schweri
SCM
Service juridique
Dossiers-Documentation

Concerne : Adoption du règlement relatif aux prestations du bureau technique du Service d'incendie et de secours

Madame la Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 9 octobre 2019, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie aux :

- Service des affaires communales - secteur actes juridiques
- Service des affaires communales - secteur finances communales

afin d'en obtenir les préavis nécessaires.

Sauf remarque des départements ou services susmentionnés, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 88, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Madame la Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.


Olivia Le Fort
Directrice

Copie pour information :

- Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires

Date réelle d'affichage : 17 octobre 2019
Date légale d'affichage : 17 octobre 2019
Fin délai référendaire le : 26 novembre 2019